

# La Gazette

LA JEUNESSE DE HERSTAL FAIT ENTENDRE SA VOIX !

LI GAZÈTE DI HÈSTA  
DJÀSE WALON P. 5

Périodique d'informations  
de la Ville de Herstal • N° 27  
Mai/Juin 2019



## Expo "Triangle rouge"

Du 6 au 10 mai, le Centre culturel de Herstal accueille, en collaboration avec la Maison de la Laïcité de Herstal, l'exposition "Triangle rouge". L'exposition, mise sur pied par "Les Territoires de la Mémoire" est dédiée à tous ceux qui, dans les camps de concentration, portaient ce triangle rouge qui désignait les opposants politiques au régime nazi. Visite gratuite, tous les jours de 9h à 17h au Centre culturel, Large Voie 84. Plus d'infos : 04 264 48 15.

## Plantations

Le samedi 11 mai, c'est la traditionnelle journée portes ouvertes du service des Plantations. De 9h30 à 16h, venez découvrir le travail effectué par le service et recevoir une foule d'informations sur les plantes et leur entretien. Le tout dans une ambiance conviviale avec diverses animations pour petits et grands. Ça se passe rue de Milmort 130. Plus d'infos : 04 256 82 52.

## Commémorations patriotiques

Comme chaque année au début du mois de mai, nous organisons diverses manifestations mémorielles : 79<sup>e</sup> anniversaire de la Campagne des dix-huit jours le lundi 6 mai; 74<sup>e</sup> anniversaire du "Jour de la Victoire" le mercredi 8 mai; 79<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Pontisse le samedi 11 mai. Détails et infos pratiques : 04 256 82 72.

## Feria Española

Après le gros succès de l'an passé, la Feria espagnole est de retour les 24, 25 et 26 mai sur la place Jean Jaurès. Au programme : spectacles équestres, musique, danse et nombreuses "casetas" gourmandes. On vous attend nombreux sous le soleil.

## Juin

## Gouter-spectacle des séniors

Le mercredi 5 juin, de 13h30 à 18h, les Halles des Foires de Coronmeuse accueillent notre traditionnel goûter-spectacle à destination des séniors. Infos au 04 256 82 73.

## Monts en fête

Le samedi 22 juin, c'est tout le quartier de la Préalée à Herstal qui fera la fête au Hall omnispport, rue Emile Muraille de 12h à 20h. Au programme : une multitude d'animations culturelles, sportives et festives pour petits et grands et un podium avec de la danse, du rap, des marionnettes, du chant. C'est gratuit. Infos via le n°vert du Plan de cohésion sociale : 0800 12 151.



# JOSEPH RULOT À L'HONNEUR AU MUSÉE

L'atelier de Joseph Rulot © Collection musée de la Ville de Herstal

Le 18 mai prochain, c'est la nuit européenne des musées. À cette occasion, le musée de la Ville de Herstal a décidé de célébrer le centenaire de la mort du sculpteur herstalien Joseph Rulot, qui a entre autres réalisé le monument solennel du cimetière du Rhées en hommage aux militaires victimes des batailles de Herstal en 1914 ou "La Légende" dans le parc de la Boverie à Liège.

Joseph Rulot, l'un des rares sculpteurs symbolistes que compte la Belgique, s'éteint à Herstal le 16 février 1919. Il disparaît avant la réalisation de son œuvre maitresse : le monument à l'identité wallonne et au poète Nicolas Defrêcheux, commandé en 1895 par la Ville de Liège. En froid avec celle-ci, il proscriit tout don à Liège et lègue l'ensemble de son atelier, situé rue Derrière Coronmeuse, à son élève Jules Brouns.

Les œuvres de Joseph Rulot et de Jules Brouns sont conservées notamment au Musée de la Ville de Herstal, au sein des collections artistiques de l'Université de Liège, au Musée des Beaux-Arts de Liège, aux Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles ainsi qu'au Musée D'Orsay à Paris.

À l'occasion du centième anniversaire de

sa mort, le musée de la Ville de Herstal souhaite lui rendre hommage en restaurant la maquette de ce fameux monument inachevé à l'identité wallonne. Une fois restaurée, celle-ci sera exposée à l'Hôtel de Ville de Herstal pour lui donner la visibilité que le monument aurait dû avoir. Inauguration prévue en décembre 2019.

En plus de ce projet, le musée propose du 18 mai au 20 octobre 2019 une rétrospective consacrée à Joseph Rulot et Jules Brouns, avec des sculptures en bronze, dont le célèbre "Sisyphes", et des ébauches en terre représentatives de leur art. Cette exposition sera inaugurée dans le cadre de la nuit européenne des musées, le samedi 18 mai, à la suite de la conférence de Serge Alexandre, historien de l'art et spécialiste des deux sculpteurs herstaliens. Par ailleurs, le 25 mai, une visite contée permettra aux grands comme aux petits de se plonger dans l'univers créatif et débordant d'imagination de l'artiste.

L'exposition se visite au Musée de la Ville de Herstal, place Licourt 25, tous les jours sauf le vendredi, de 13h à 17h. Entrée : 1 euro. Plus d'infos ? 04 256 87 90 ou [musee@herstal.be](mailto:musee@herstal.be). ■

## LE DIMANCHE 26 MAI, ON VOTE !

Le dimanche 26 mai, vous êtes amenés à voter pour renouveler les Parlements fédéral, régional et européen. Pour rappel, le vote est obligatoire en Belgique et tout citoyen qui ne respecte pas l'obligation de vote s'expose à une amende.

## Qui vote ?

Le vote concerne tous les Belges âgés de 18 ans accompli le jour des élections, jouissant de leurs droits civils et politiques et qui étaient inscrits dans les registres de population de Herstal au 1<sup>er</sup> mars. Ces citoyens ont reçu (ou recevront) une convocation pour l'élection. Les citoyens européens non belges peuvent voter pour les élections européennes mais à condition de s'être préalablement inscrits.

## Comment voter ?

Comme pour les élections communales et provinciales d'octobre dernier, la Wallonie a décidé d'opter pour le vote "papier". Pour voter, vous devez impérativement vous présenter entre 8h et 14h au bureau de vote indiqué sur votre convocation. Munissez-vous de cette dernière ainsi que de votre carte d'identité. Lorsque vous rentrerez dans l'isoloir, vous recevrez trois grandes feuilles différentes (une blanche pour le fédéral, une rose pour le régional et une bleue pour l'Europe) sur lesquelles vous voterez avec un crayon rouge, mis à votre disposition dans l'isoloir. Une fois le vote effectué, vous placerez chaque bulletin dans des urnes différentes. Sur chaque bulletin, vous ne pouvez voter que pour une seule liste. Vous pouvez voter en case de tête en rougissant la case avec le crayon ou voter pour un ou plusieurs candidats effectifs et/ou un ou plusieurs suppléants de la même liste (une colonne pour les candidats effectifs et une pour les candidats suppléants). Pour rappel, il ne peut y avoir rien d'autre sur votre bulletin. La moindre écriture, dessin ou rature rendra votre vote nul. De même, il sera nul si vous votez pour plusieurs listes.

Afin d'aider à la bonne marche de l'élection, la Ville de Herstal est toujours à la recherche d'assesseurs volontaires. Si vous souhaitez ainsi faire œuvre citoyenne, vous pouvez contacter le service Population au 04 256 80 85.

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter le portail des élections, très complet et pratique : <https://elections.fgov.be>. ■

## ÉDITOS

Cher amis herstaliens,

En septembre 2002 à Johannesburg, lors du quatrième sommet de la Terre, Jacques Chirac, alors président de la République française, s'était exclamé : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.* » Près de dix-sept ans plus tard, quelque chose a-t-il changé ?

Le blues ! Le vertige du temps qui passe !

Mais dix-sept ans, c'est aussi la moyenne d'âge de nos cadets qui, aux quatre coins de la vieille Europe, se mobilisent avec l'espoir que leurs "dé-marches" bousculeront les dirigeants de ce monde pour éviter que la maison se consume et que le lit de roses ne soit plus qu'un tas de cendres fumantes.

Avec maturité, ils prennent la juste mesure de l'équation démocratique et tout simplement humaine : osciller en permanence entre l'émerveillement et l'indignation.

Garder intactes ces deux facultés, s'émerveiller et s'indigner, sans colère, sans cupidité, s'indigner tout en restant digne.

Ne rien accepter qui ne soit juste et en accord avec l'intérêt général.

Une jeunesse est en marche, faisons-lui confiance.

Le directeur général,  
Patrick Delhaes



Mes chers concitoyens,

Le printemps revient et avec lui les beaux jours. Les événements populaires, accessibles et rassembleurs fleurissent aux quatre coins de Herstal, Vottem, Liers et Milmort.

Créer du lien, de la convivialité, des moments d'échanges et de dialogue : tout cela contribue à la qualité de vie individuelle et collective d'un quartier, d'un village ou d'une ville.

De nombreuses activités sont proposées par les services communaux ou le monde associatif. Les jeunes, les aînés, les amateurs de culture, les sportifs : tout le monde peut y trouver son bonheur. Le village italien, le Herstal Urban Festival, la nuit des musées, la Feria Española ou la journée portes ouvertes des plantations en sont quelques exemples parmi d'autres.

Vous pouvez en savoir davantage sur toutes ces organisations au travers de la Gazette, de notre hebdo "Herstal Infos", de notre site Internet ([www.herstal.be](http://www.herstal.be)) ou encore de notre page Facebook ([villederherstal](https://www.facebook.com/villederherstal)). N'hésitez pas à consulter ces supports d'information. Ils vous feront découvrir une foule d'occasions qui vous permettront, quelle que soit votre origine sociale, culturelle ou géographique, de vous épanouir à Herstal.

Bonne lecture.



Le bourgmestre,  
Frédéric Daerden



# SECONDE ÉDITION DU "HERSTAL URBAN FESTIVAL" LE 11 MAI

**Rap, graff, skate, break-dance, street-foot à l'honneur sur la place Jean Jaurès**

Après le succès de la première édition, le "Herstal Urban Festival" est de retour. Le festival est né de l'énorme potentiel de la culture hip-hop chez nous et de la volonté des jeunes herstaliens de s'impliquer dans la vie festive de la ville. De nombreux jeunes, très actifs et motivés, ont participé de façon dynamique à l'organisation de l'évènement, notamment via des ateliers créatifs et des réunions préparatoires. Celles-ci ont permis aux jeunes de s'impliquer dans l'ensemble du projet : affectation du budget, programmation, aménagement du podium, compréhension des procédures administratives, répartition des rôles.

L'inauguration aura lieu dans l'ancien Hôtel de Ville, place Jean Jaurès, le mercredi 8 mai en soirée avec la présentation d'un court métrage réalisé par Samir Bakhtar qui met notamment en valeur le hip-hop herstalien.

Le festival vous donne ensuite rendez-vous le samedi 11 mai dès 14h30 et jusqu'à 23h30, sur la place Jean Jaurès. Cette deuxième édition, toujours en accès libre et gratuit, vous proposera un riche programme et la découverte d'une multitude de talents herstaliens. Il y aura du rap, du slam, du skate, des graffitis live d'Artur Öcal & Co, une expo de pho-

tos d'Emre Kilinc ou encore du street foot.

Cette année, un accent particulier est mis sur le break-dance car nous accueillons une manche du championnat de Belgique et un "Show Edition" qui vous présentera de nombreux danseurs pros. Le skate, quant à lui, mettra à l'honneur des riders herstaliens et le groupe de filles "Elles roulent" qui a pour but de promouvoir cette discipline auprès d'un public féminin. Évidemment, le rap sera toujours bien présent avec des groupes herstaliens (OHK, Ntf & Etern-L) puis, comme l'an passé, la clôture du festival par l'indémodable DJ Daddy-K qui célèbre ses 30 ans de carrière internationale.

Signalons aussi que de nouveaux partenariats ont été mis en place pour cette édition : avec l'EPH dont la section menuiserie et soudure a construit les modules destinés à l'aménagement du Skate-Park et avec l'IPES, où des élèves se sont initiés au graffiti. Certaines de leurs réalisations seront exposées au festival.

Enfin, un village urbain composé de nombreux stands sera également présent avec des animations, rafraichissements et de la petite restauration à prix doux. On vous y attend très nombreux ! Infos : 04 256 82 57. ■



# LA GAZETTE DE HERSTAL SE MET AU WALLON !

C'est une nouveauté : désormais, vous trouverez dans chaque numéro de votre Gazette de Herstal un article écrit (au moins en partie) en wallon. Suite à l'obtention par la Ville de Herstal du label "Ma commune dit Awè !", et avec l'aide précieuse du musée de la Ville de Herstal, nous allons *djâser* wallon : prononciation, formules usuelles, poèmes, littérature, proverbes, etc. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées au 04 256 85 85.

**Dji djâse Walon, on pô ... bêcôp ...**  
*Je parle wallon, un peu ... beaucoup ...*

Bondjoû turtos,  
*Bonjour à tous,*

Vochal nos prûmis mots d'walon divîns Li Gazète di Hèsta !  
*Voici nos premiers mots de wallon dans La Gazette de Herstal !*

Nos-alans sayî di fé k'nohance avou nosse patwès d'Lîdje, si savoureûs.  
*Nous allons tenter de faire connaissance avec notre dialecte liégeois, si savoureux.*

Aprinde ossi à djâzer èt lére quéquès-èspressions di nosse lingadje.  
*Apprendre aussi à parler et à lire quelques expressions de notre langage.*

Sins roûvî lès cis qui l'djâzèt co tîdi, èt hoûter leûs îdêyes po rînde pu plêhant nosse pitit côp d'aloumîre so l'Walon.  
*Sans oublier ceux qui le parlent toujours, écouter leurs suggestions afin de rendre plus plaisant notre petit coup de projecteur sur le Wallon.*

Nos n'nos sintans pus tot rawårdant vos écorèdj'mints èt vos mèsédjes !  
*Nous attendons vos messages et vos encouragements avec impatience !*

E pô ç'côp chal, dîh'ût di mâs qwand dji scrî, on spot d'atoumance :  
*« I sofèle a bouhî tot djus ».*

*Et pour cette fois (le 18 mars au moment où j'écris), un dicton de circonstance : « Il fait un vent à décorner les bœufs. » (littéralement : il souffle à tout renverser).*



Le coin de la Police



## MON VÉHICULE EN ORDRE... ADMINISTRATIVEMENT !

Sur le territoire de la Zone de police de Herstal, on constate en moyenne 600 accidents de roulage par an. Du petit bobo aux gros dégâts, après les constatations de la police ou la rédaction d'un constat d'accident à l'amiable, votre meilleure amie, c'est votre assurance "responsabilité civile auto", RC. Cette assurance obligatoire pour tous les véhicules permet d'indemniser les victimes. Elle a toute son utilité que vous soyez "en droit" ou "en tort".

Outre l'assurance RC obligatoire (la "carte verte"), il convient aussi de pouvoir présenter un certificat valide du contrôle technique (pour les véhicules âgés de plus de 4 ans) et un certificat de conformité. Vous devez aussi être en ordre de paiement de la taxe de circulation.

Que se passe-t-il si vous ne respectez pas ces obligations ?

- Pas d'assurance RC = immobilisation immédiate du véhicule + amende de roulage + frais de dépannage.
- Pas de contrôle technique valable = un délai pour mise en ordre + une amende.
- Non-paiement des taxes de circulation = perception immédiate des taxes dues.

Il est donc important d'avoir vos documents en ordre et à bord du véhicule !

Bon à savoir : aujourd'hui, il est possible de faire des simulations en ligne pour obtenir au meilleur prix votre RC. Et si vous roulez moins de 15.000 km par an, votre assureur peut adapter la prime d'assurance.

La police locale de Herstal : votre partenaire sécurité sur la route ! ■



# DES BÂTIMENTS PLUS "VERTS" AVEC RENOWATT

Cette année, la Ville de Herstal va mener de nombreux travaux d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments. Isolation, remplacement de chaudières, nouveaux châssis, installation de panneaux photovoltaïques : de nombreuses écoles (enseignement spécialisé de Herstal Centre et de Milmort, Donnay, Emile Muraille, Liers, Jacques Brel, Cascogniers), les antennes administratives, la bibliothèque de Vottem, la maison intergénérationnelle de La Préalle, le Centre de santé ou encore la piscine vont bénéficier de ces investissements.

C'est la concrétisation du projet RenoWatt, lancé par l'ASBL GRE-Liège et dans lequel Herstal s'est impliquée depuis 2018 afin de contribuer à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique.

« Avec RenoWatt, nous poursuivons un triple but, explique le bourgmestre Frédéric Daerden, en charge de la gestion des bâtiments communaux. D'abord, réduire la consommation énergétique de ces bâtiments, et donc diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, réaliser des économies sur les factures d'énergie qui doivent, à terme, nous permettre de compenser le coût des travaux. Enfin, améliorer la qualité des bâtiments publics, et notamment de nos écoles, au service des citoyens, des usagers et du personnel. »

Le coût global des rénovations s'élève à 2,7 millions d'euros, dont 166 455 euros de subsides. Comme signalé, le gros de l'investissement doit à terme être récupéré grâce aux économies réalisées.

« C'est un bon exemple de ce qu'on peut faire, à une échelle communale, pour répondre au défi climatique », souligne Frédéric Daerden. ■

## LA PELOUSE DE DISPERSION DU CIMETIÈRE DE RHÉES RÉAMÉNAGÉE

Les services communaux vont prochainement procéder à un réaménagement de la pelouse de dispersion du cimetière de Rhées. Il ne s'agit en aucun cas de toucher à la pelouse, mais de mieux aménager ses abords et, par ailleurs, de l'agrandir. Pour permettre ce réaménagement, nous allons cependant devoir enlever de la pelouse les nombreuses marques d'affection et les souvenirs qui y ont été laissés (croix, photos, cartes-souvenirs, fleurs en plastique, etc.).

« Ces objets seront bien sûr gardés à la disposition des familles au local des fossoyeurs, à l'entrée du cimetière, explique Denise Bohet, échevine en charge des cimetières. Mais ils ne seront pas réinstallés sur la pelouse après aménagement car, si nous nous montrons tolérants jusqu'à présent, il est en fait interdit de déposer des objets sur les pelouses de dispersion, par souci d'équité vis-à-vis de toutes les familles. »

Nous invitons donc les familles à venir récupérer leurs souvenirs au cimetière. ■

## LES ÉCHOS LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En février

Le Conseil a tenu deux séances au mois de février. La première était destinée à lui permettre de se pencher sur deux documents importants : la Déclaration de politique communale (DPC) et le Plan Urbain de Mobilité (PUM). La DPC, qui est le programme politique présenté par la majorité PS-H pour la législature (voir la Gazette N°26), a été adoptée sans les voix de l'opposition : le PTB a voté contre, le MR, le PP et Vert Herstal se sont abstenus. Le PUM, lancé par la conférence des bourgmestres des 24 communes de l'agglomération de Liège en 2008, vise à améliorer la mobilité et favoriser l'intermodalité au niveau de l'agglomération liégeoise. Le gouvernement wallon, qui doit adopter le texte, sollicitait l'avis des communes. Herstal a émis un avis favorable (PS-H, MR et PP pour, PTB

contre, abstention de Vert Herstal) dans lequel sont rappelées certaines demandes de la Ville, notamment la réalisation de l'extension du tram vers Basse-Campagne, une liaison efficace entre les trois gares de Herstal, un meilleur maillage de transports en commun entre les quartiers et une meilleure accessibilité du zoning des Hauts-Sarts.

Lors de sa deuxième séance de février, le Conseil a adopté une ordonnance de police qui réglemente les heures de fermeture des débits de boissons dans un périmètre déterminé de l'hyper centre-ville. Là, les établissements doivent fermer leurs portes de 1h à 6h en semaine et de 3h à 7h les weekends et jours fériés. Cette ordonnance est une actualisation, après consultation des commerçants concernés, d'un ré-

glement similaire déjà adopté en octobre 2017. Elle sera d'application jusqu'au 31 décembre 2020, mais une évaluation de la situation aura lieu tous les 6 mois. Le PS-H et le PP ont voté pour l'adoption, Vert Herstal a voté contre tandis que le PTB et le MR se sont abstenus.

Le Conseil a également approuvé le budget du CPAS, décidé la création d'un comité d'accompagnement pour la future plaine multisports de Liers et, enfin, adopté à l'unanimité une "motion pour le climat" qui demande notamment au Collège communal « de s'inscrire dans des initiatives concrètes telles que par exemple la consignation des canettes ainsi qu'à tendre vers 0% d'utilisation de plastique à usage unique au sein de l'administration communale. » ■

## ALESSANDRA, SUPER-AGENTE PROPRETÉ

Jeune herstaliennne, Alessandra est une grande fan de chewing-gum. Mais un chewing-gum, ça met cinq ans à se dégrader naturellement. C'est long. Pour notre cinquième super-agente propreté, hors de question de laisser ses gommes rejoindre les millions de traces claires qui maculent nos trottoirs : « Je jette toujours mes chewing-gums dans la poubelle et je peux vous dire que j'en consomme énormément ! J'ai aussi... appris à mes parents à trier parce que je pense que le respect de l'environnement, c'est primordial : on n'est que les locataires de cette planète. »

Masticateurs invétérés, sachez que le chewing-gum collé au sol est très difficile à enlever. Alors faites comme Alessandra et mettez ce déchet, hop ! à la poubelle ! Et ensemble, améliorons notre cadre de vie ! ■

ALLESSANDRA JETTE SON  
CHEWING-GUM A LA POUBELLE  
C'est une super agente propreté, et vous ?



# AINSI'DANSE BALLETS À DISNEYWORLD !

## Une belle aventure pour l'école de danse de Vottem

Ça ne s'invente pas : le 21 juillet prochain, jour de la fête nationale, Ainsi'Danse Ballets sera la première école de danse belge à se produire sur la scène prestigieuse du "Disney Performing Arts" de Disneyworld, à Orlando en Floride. Trente minutes sans doute inoubliables pour les 29 danseuses qui présenteront une douzaine de chorégraphies différentes.

« Ça fait cinq ans que nous nous produisons chaque année sur la scène d'Eurodisney, à Paris, explique Audrey Deblinte, 34 ans, fondatrice et directrice d'Ainsi'Danse Ballets. Il faut se couler dans le cadre très strict imposé par Disney au point de vue de la musique, des costumes, des sourires, etc., mais ils étaient tellement contents de notre spectacle, la dernière fois, qu'ils nous ont proposé de postuler pour Orlando. On l'a fait, et on a été acceptées. On présentera un spectacle très comédie musicale, coloré et enlevé, avec aussi notre célèbre french cancan ! »

Et d'ici là, ça travaille dur dans la salle de Vottem où Ainsi'Danse Ballets, créée il y a seize ans déjà, a posé ses valises depuis quelques années. « Orlando, c'est un peu l'aboutissement de tout ce qu'on fait depuis si longtemps, explique Marie, 18 ans, entre deux répétitions. La danse, j'en fais depuis 15 ans et, désormais, c'est 9 à 10 heures par semaine. C'est ma passion. »

Chez Ainsi'Danse, près de 150 élèves dansent au quotidien. Principalement du Modern Jazz et du contemporain mais il y a aussi des cours de classique, hip-hop ou ragga. Pour cette école réputée, le projet Disneyworld représente beaucoup de travail : Disney n'offre rien (juste une réduction sur le prix d'entrée au parc) et, pour financer l'opération, il a fallu rechercher activement des sponsors, organiser des soirées afin des récolter des fonds, faire appel au crowdfunding (financement participatif via le web). Ce qui a permis de constater le soutien et l'engagement de toute une ville à l'égard de ce projet.

« Le jeu en vaut la chandelle, sourit Audrey. C'est une vraie reconnaissance pour l'école et pour des non-professionnelles qui dansent parfois douze ou treize heures par semaine. Et puis, on part dix jours sur place, ce sera une fabuleuse expérience. »

Ce que confirme Cassandra, 25 ans : « Pour nous, c'est un rêve qui se réalise, tout simplement. J'ai déjà dansé plusieurs fois à Eurodisney et c'est déjà formidable car il y a 3000 personnes dans la salle. Mais là, l'Amérique, c'est encore mille fois mieux. »

Plus d'infos ? Ainsi'Danse Ballets, rue Visé-Voie 204/1 à 4041 Vottem • 0496 72 76 84. ■

